

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 8 (1920)
Heft: 2-3

Artikel: Discours de M. Théodore Bret, chancelier d'état de Genève
Autor: Bret, Théodore
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817373>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISCOURS DE M. THÉODORE BRET

CHANCELIER D'ÉTAT DE GENÈVE

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU VITRAIL COMMÉMORATIF DU TRAITÉ DE
COMBOURGEOISIE DE 1519 ENTRE FRIBOURG ET GENÈVE,

PRONONCÉ A L'HOTEL DE VILLE DE FRIBOURG

LE 29 NOVEMBRE 1919

Messieurs et chers Confédérés.

Il m'a paru utile de vous apporter, en complément des intéressants et patriotiques discours qui viennent d'être prononcés, quelques renseignements succincts sur les travaux de la Commission dite « du vitrail » nommée par les soins du Gouvernement de Genève pour mener à chef l'oeuvre qui a pris place à l'Hôtel de Ville de Fribourg, comme un pieux souvenir de la fraternelle alliance et comme un gage fidèle de l'amitié qui unit à jamais les Fribourgeois et les Genevois.

Présidée par celui que vous voulez bien écouter, la Commission était ainsi composée :

Dr Eugène Demole, Directeur du Cabinet de numismatique ;
M. Alfred Cartier, Directeur général du Musée d'Art et d'Histoire ;

M. Georges Hantz, Directeur du Musée des Arts décoratifs ;

Dr Henri Deonna, Docteur en droit ;

Dr Paul-E. Martin, Archiviste de l'Etat de Genève ;

M. Théodore Bret, Chancelier d'Etat de Genève ;

tous bons genevois, très attachés à la Patrie Suisse et particulièrement aux fidèles et chers Combourgeois de Fribourg.

Dès sa première séance, la Commission arrêta comme suit le programme pour la composition du vitrail commémoratif de l'alliance de 1519 :

« La fenêtre à décorer se trouve à l'Hôtel de Ville de Fribourg.
« Le vitrail prendra place dans les deux carreaux supérieurs de la
« fenêtre séparés l'un de l'autre par un meneau de pierre, et for-
« mant chacun un carré d'environ 55 cm. de côté. »

« La Commission consultée à ce sujet, assigne comme motif

« principal de la composition du vitrail un sujet héraldique représentant :

« 1^o pour le carreau de droite, les armes de Fribourg, avec
« devise et date : 1519 (ou 1519—1919) accompagnées du Patron de
« la Ville, Saint-Nicolas;

« 2^o pour le carreau de gauche, les Armes de Genève, avec
« devise et date 1919 (ou 1519—1919) accompagnées de leur
« Patron, Saint-Pierre.

« Le reste de la composition complètera ce motif au gré de
« l'artiste, il lui est recommandé de chercher à placer dans les ban-
« deaux ou dans les angles, en grisaille, la silhouette de chacune
« des deux villes. Les deux carreaux se font donc pendant et de-
« vront être traités symétriquement. »

C'est sur ces données que divers concurrents présentèrent des maquettes toutes fort artistiques et intéressantes. Le choix unanime de la Commission s'arrêta sur le projet de M. Henri DEMOLE, peintre sur émail et professeur à l'Ecole des Arts et Métiers, qui soumit une maquette définitive et se chargea lui-même de la peinture, tandis que l'exécution sur verre était confiée à la Société genevoise de verres ouvrés dirigée par M. Poncet. D'autre part, M. Wassen, le distingué spécialiste, s'était chargé, à notre entière satisfaction, de l'exécution technique.

Ainsi que vous avez pu vous en rendre compte nous avons voulu donner à notre vitrail un caractère éminemment religieux correspondant aux sentiments qui devaient sans aucun doute animer tous les esprits d'alors et particulièrement celui de Frédéric Marti, l'hopitalier, lorsque le 10 novembre 1518, il vint à Genève demander justice pour Berthelier, celui de « *noustre feu Sindique-Besançon Hugues* », lorsqu'il rapporta devant les membres du Conseil au sujet de sa délégation à Fribourg, celui des Syndics des petit et grand Conseils lorsque le 6 février 1519 ils écrivent à Messieurs de Fribourg pour les prier de jeter avec eux les bases définitives de l'alliance ébauchée bien avant cette époque; en effet, la lettre des Bernois et des Fribourgeois du 13 février 1478 est ainsi adressée : « Nobilibus praestantissimis que viris Sindicis, « atque gubernatoribus Civitatis Gebenen amicis atque comburgensibus nostris longe omnium dilectissimis ».

SaintPierre ès liens l'apôtre, porte dans sa main les clefs du

Paradis qu'il a reçues de Jésus-Christ, il étend une main protectrice sur l'écu de Genève.

Saint Nicolas (le Saint-Evêque de Myre) protecteur de Fribourg, recouvert de ses vêtements sacerdotaux, présente les trois pains légendaires disposés sur le livre, il bénit les armes de Fribourg.

Dans le fond se dessine la silhouette des deux Eglises, soeurs étroitement unies par leur même amour pour *Cé qué l'Aino*:

Les eaux de la Sarine et celles du Rhône qui coulent au bas du vitrail ont passé sur ces choses et les flots bleus de l'un ou verts de l'autre, renouvellent continuellement en leurs ondes le souvenir ému du passé toujours présent à nos yeux.

De modestes phylactères portent en eux les deux dates commémoratives, et la devise de chacun des Cantons :

Deus auxilium nostrum

Post lenebras spero lucem

glorifie à sa façon la confiance en Dieu et dans l'avenir.

Tel qu'il se présente à vos yeux, le vitrail peut paraître simple, et c'est ce que la Commission a cherché, elle a voulu concevoir un souvenir d'une tournure héraldique fidèle, d'un aspect général élevé et qui cadre avec l'architecture de l'Hôtel de Ville de Fribourg. C'est à vous, chers frères fribourgeois de nous dire si elle atteint le but qu'elle poursuivait.

Sans doute, comme toute œuvre humaine, celle que nous vous offrons aujourd'hui n'est pas sans défauts, et nous acceptons la critique sans nous en formaliser.

En terminant ce trop long exposé, qu'il me soit permis, au nom de tous les membres de la Commission du vitrail, d'exprimer ici, fidèles et chers Combourgeois, notre joie d'avoir été appelés par la Haute Autorité de notre Canton, à collaborer, dans la mesure de nos faibles moyens, à la belle et inoubliable cérémonie d'aujourd'hui: Nous, les membres de la Commission, nous représentons plus particulièrement ici «ceux de Genève» et c'est en leur nom que nous venons vous dire: Lorsqu'éclairés par les rayons de notre soleil suisse, les couleurs de ce vitrail brilleront à vos yeux, souvenez-vous, fidèles et chers Combourgeois, qu'elles portent en elles, la meilleure part du cœur de vos amis de Genève.
